

La vengeance des Jésuites. — Indignement chassés de leur patrie par un gouvernement persécuteur, les jésuites français se sont vengés en s'engageant sous les drapeaux, au nombre de 498. Jusqu'au 20 mars, on comptait déjà parmi les victimes de la guerre trente-deux de ces religieux. Et voilà ce que font ceux qu'on bannit comme des malfaiteurs ou des citoyens dangereux.

Les merveilles de la censure. — Dans la *République française* un journaliste avait publié un article très flatteur, mais bien mérité sur le dévouement des Sœurs de Charité qui, chassées de leur patrie, y étaient revenues au premier appel pour soigner les soldats. En concluant, l'écrivain avait osé écrire : « Les religieuses de France demandent d'être pardonnées pour n'avoir fait que du bien, et d'être traitées désormais comme des Françaises. »

Les ignobles sectaires qui manient les ciseaux de la censure pour le plus grand avantage de la Franc-Maçonnerie, ont trouvé exorbitante et séditieuse la requête du journaliste. Ils ont biffé le passage.

Voilà de quelle façon stupidement méchante agissent ces cisailleurs mauvais patriotes. Il faudrait les envoyer au front, en première ligne, pour y apprendre le patriotisme au contact des curés et des moines.

Un baptême dans les tranchées. — Yves Real del Sarte, frère de Maxime, président des Camelots du roi, ayant, dans une tranchée, fait la connaissance d'un jeune lignard parisien qui n'avait jamais entendu parler de religion, entreprit de l'instruire. Ce petit soldat s'était profondément attaché à son zélé catéchiste. Avant un assaut où on prévoyait que l'action serait très rude, Yves prévint son jeune néophyte du danger en lui demandant s'il voulait être baptisé, ce que le jeune Parisien accepta de grand cœur.

Or, le nouveau chrétien est resté dans la mêlée, et son bienfaiteur a été fait prisonnier.

Quel spectacle émouvant et sublime que celui de ces deux jeunes gens, l'un baptisant l'autre au grondement sinistre du canon et sous la pluie meurtrière des balles !

ITALIE

Deux vœux de l'Union Catholique. — L'*Union populaire* est devenue, sous la direction de S. S. Benoît XV, la grande organisation des catholiques italiens. Dans sa première réunion, son conseil général a adopté deux ordres du jour qui méritent d'être connus.

Le premier déclare que, en face du terrible conflit européen qui compromet l'avenir de toutes les nations, les catholiques ont le devoir de diriger l'opinion vers l'affirmation et le triomphe des principes et des traditions historiques de la civilisation chrétienne.

Le second émet le vœu que, à la conclusion de la paix, la Belgique renaisse dans sa dignité de nation indépendante, sous les règles et les garanties intangibles du droit international chrétien.

Ces deux ordres du jour, que la grande organisation des catholiques